



PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL **Du 19 décembre 2023**

Date de la convocation : 11/12/2023
Date d'affichage de la convocation : 11/12/2023
Date d'affichage de la délibération : 20/12/2023
Date du départ en Sous-préfecture : 20/12/2023

Nombre de Membres

En exercice : 8
Présents : 8
Votants : 8
Ayant donné pouvoir : 0
Absents excusés : 0
Absents : 0

L'an deux mille vingt et trois, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert MAUGAN, Président.

Présents :

M. MAUGAN Gilbert, Président
M. DUCLOS Jean Noel
M. FAUVIN Patrick
Mme HOLLINGER Jacqueline
M. PRUVOT Patrice
Mme FORESTIER Lucille
Mme VOISIN Elke
Mme POLLET Dorianne

Pouvoirs :

Absents excusés :

Monsieur le Président procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Secrétaire : M. DUCLOS Jean Noel a été élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Décision modificative n°6-2023 Budget du syndicat
- Points divers

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2023

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.



Délibération n° 2023-21

Décision Modificative N°6-2023 – Budget du Syndicat

Le président explique que pour assurer le bon déroulement du budget de fin d'année 2023. Il convient de prendre une décision modificative N°6/2023.

Recettes de Fonctionnement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Article 7472 : Subvention Région		5 000,00 €
TOTAL au CHAPITRE 74		5 000,00 €

Dépenses de fonctionnement

Article 611 : Contrat prestation services		1 000,00 €
Article 61521 : Entretien de terrains		1 000,00 €
Article 6247 : Transports collectifs		2 000,00 €
Article 6283 : Frais de nettoyage des locaux		1 000,00 €
TOTAL au CHAPITRE 011		5 000,00 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la décision modificative budgétaire N°6/2023.

POINTS DIVERS

- Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est close à 20h45.

Secrétaire de séance

Le Président,
Gilbert MAUGAN